



Cession clientèle et faux chiffres d'affaires

Par **fantasia**, le **28/03/2008** à **17:51**

Bonjour, rnj'ai besoin de vos conseils pour savoir si j'ai un recours à ma situation actuelle.rnJ'ai racheté une clientèle d'une professionnelle en libéral il y a 6 mois, afin d'exercer mon métier.rnCette dame possédait deux cabinets (une activité principale située à 30min de l'activité annexe qu'elle m'a cédé). Lors de la cession, le comptable lui a demandé de réunir ces trois derniers ca afin de définir la valeur de la clientèle. Ce qu'elle a fait, mais je ne pense pas qu'il ait vérifié les chiffres qu'elle lui a donné.rnLorsqu'elle m'a présenté sa clientèle, il y avait certains patients qui venaient de son activité principale sur son activité annexe. Je me suis rendu compte il n'y a pas si longtemps que les ca donnés au comptable pour l'évaluation de la clientèle devaient être erronés étant donné qu'ils ne correspondaient pas essentiellement à l'activité du cabinet annexe.rnje voulais savoir si un recours était possible, afin de vérifier ces ca, car je pense franchement que cette clientèle a été surestimée.rnPouvez vous m'aider? quelle démarche à suivre ? à quel organisme gratuit pourrai je m'adresser pour avoir un soutien?je vous remercie de vos réponses

Par **Thierry Nicolaides**, le **10/04/2008** à **12:10**

Votre seule possibilité sera de faire de la procédure et de prouver la surévaluation .rnnc sera long et difficile , il vous faudra un avocat.rnrnEvaluez bien votre préjudice avant de vous lancer
rnbonne chance